

la guerre. Nous préconiserons, non l'action armée, mais la résistance civile prudente et continue contre les excès de la tyrannie et une activité incessante en vue de recréer un climat de liberté. Pendant la phase négative de cette lutte, tous les éléments antifranquistes seront utiles, même ceux qui ne le sont qu'occasionnellement et plutôt par dépit que par divergence d'opinion. Mais, nos négociations devront se poursuivre toujours parallèlement aux leurs, sans que nous essayions ou que nous consentions à les fondre les unes dans les autres, pas même à l'infini. Ce Gouvernement n'a pas oublié et n'oubliera pas que les dirigeants monarchistes furent les premiers à conclure avec Hitler et Mussolini l'intervention militaire étrangère contre la République. Nous aspirons à la concorde nationale, nous n'offrons pas l'impunité nationale. Cette concorde sera impossible tant que les grands responsables de la catastrophe espagnole, encore au pouvoir ou déjà à la recherche d'un refuge auprès de leurs victimes, ne seront pas traduits devant un tribunal compétent, absolument libre de toute influence politique pour pouvoir juger sans rancœur, sans esprit de représailles ou de vengeance, mais avec une stricte équité et même avec miséricorde. Sans cette œuvre de justice, la pacification dont a tant besoin notre patrie ne sera pas possible.

Pour réaliser ce programme politique sommairement exposé, le Gouvernement cherchera un soutien dans des contacts continus avec la Députation Permanente des Cortès et, dans un avenir proche, avec les Cortès elles-mêmes. C'est pour ce Gouvernement un devoir, et ce sera une satisfaction que d'établir et de maintenir cette étroite relation. Il entre dans nos projets d'élaborer, avec les concours techniques de l'intérieur et de l'extérieur, un programme complet de reconstruction spirituelle, morale et matérielle de l'Espagne. Si nous arrivons à donner forme à cette idée, nous la soumettrons avec plaisir au Parlement ou à son organisme représentatif, la Députation Permanente des Cortès, pour étude et critique constructive. Et, nous disons enfin à cette Députation, comme nous le portons à la connaissance de tous, que ce Gouvernement fait sien le programme contenu dans la Déclaration Ministérielle lue par le Docteur José Giral Pereira, Chef du premier Gouvernement Républicain en exil, à la session d'ouverture des Cortès tenue au Mexique le 7 novembre 1945, programme que le Parlement approuva par acclamation.

Enfin, nous déclarons publiquement que, les ressources officielles constituant le modeste Trésor de la République en exil étant épuisées depuis longtemps, le Gouvernement essaiera de se maintenir, dans les limites nécessaires à l'accomplissement de ses obligations, en faisant appel à la solidarité des républicains expatriés et à l'aide financière de diverses entités et personnalités qui croient en notre cause et nous encouragent sans cesse à continuer sans faiblir notre campagne pour le recouvrement des libertés espagnoles. Nous sommes certains de pouvoir compter sur ces coopérations matérielles ainsi que sur la collaboration spirituelle d'un grand nombre de nos compatriotes, épris de liberté, qui veulent, comme nous, que s'intensifie l'action politique du Gouvernement à l'intérieur et qui sont prêts à nous accorder, dans ce but, ce double soutien, pour le succès de l'entreprise commune.

Longue et âpre est la route, mais elle sera parcourue d'autant plus facilement qu'elle se fera en bonne compagnie. Nous voudrions nous honorer de celle de tous les Espagnols, désireux de jouir à nouveau des privilèges d'une vie civique réelle. Pour l'Espagne et la République, nous devons marcher tous ensemble, vers la conquête de la rédemption. Quand le chemin ardu sera parcouru, alors viendra l'heure de contempler le magnifique spectacle d'une patrie rachetée, maîtresse de ses destins présents et de ses espoirs d'avenir. Alors, s'éloignera la triste nuit de son humiliante servitude sans pain ni feu et nous pourrons être orgueilleux de nos efforts, nous tous qui aurons aidé à l'aurore de ce nouveau jour.

Le Président du Conseil des Ministres,
Félix GORDON ORDAS.

Paris le 22 novembre 1951.



RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Le Gouvernement que j'ai l'honneur de présider, constitué par des républicains, libérés à cette fin de la discipline des partis, et dont les délibérations se feront l'écho de la voix autorisée de l'intérieur de l'Espagne, prend naissance sans base parlementaire préalable mais disposé à solliciter cette base dans une réunion des Cortès qui, pour ce qui dépend de lui, aura lieu avant le 14 avril prochain. Tout d'abord, il tient à déclarer nettement et catégoriquement son attachement à la dernière résolution du Parlement votée par acclamation, précisément sur ma proposition, lors de la session tenue au Mexique le 9 novembre 1945, et qui dit :

« Au terme de ses délibérations, la Chambre ratifie sa ferme et inébranlable adhésion à tous et à chacun des organes constitutionnels de la République Espagnole qui représente le dernier régime légitime de l'Espagne. Elle réaffirme le principe de légitimité qui inspire cette adhésion et adresse un appel à tous les peuples et aux gouvernements des Nations Unies pour qu'ils reconnaissent la République Espagnole, authentique expression de la volonté politique de notre pays. »

En conséquence, ce Gouvernement doit scrupuleusement défendre le principe de la légitimité des Institutions républicaines, non seulement parce que tel est le mandat non révoqué des Cortès, mais aussi parce que procéder différemment équivaudrait à se nier lui-même. Pour nous, c'est, en plus d'une obligation politique, un devoir historique que de maintenir la permanence de nos Institutions en exil et de défendre leur droit à être restaurées en Espagne — première mesure du retour à la légalité et à la normalité. Les défections sensibles qui se sont produites relativement à cette foi et à cette tactique, si elles ont provoqué en nous une profonde tristesse, n'ont aucunement ébranlé notre ferme résolution. Nous n'abandonnerons pas la bannière de la légitimité, nous n'accepterons aucun projet de dissolution en exil des Institutions républicaines. Nous ne donnerons pas davantage notre consentement, exprès ou tacite, bien plus, nous opposerons notre refus le plus formel à toute tentative tendant à rétablir en Espagne, avant une consultation nationale, un régime autre que le régime républicain qui, seul, jouit, à tous égards, du droit à une juste réparation.

Cette attitude claire ne signifie pas que nous méconnaissions que quinze années se sont écoulées depuis le début de la grande trahison, ni que nous rejetions l'éventualité d'un changement, à l'intérieur du pays, dans les opinions et les sentiments politiques, après une si longue période vécue sous la tyrannie franquiste. Elle signifie encore moins, de notre part, du principe que la souveraineté réside intégralement dans l'ensemble du peuple espagnol, dont nous serons les premiers à respecter la décision, exprimée légalement, au moment voulu, avec toutes les garanties nécessaires de véritable impartialité. Mais, tant que l'Espagne ne pourra pas s'exprimer librement, ce Gouvernement qui, loin de gêner aucun mouvement démocratique susceptible de se produire dans le pays, appuiera, au contraire, ceux qui, à son avis, le mériteront, doit, nous le répétons, s'en tenir quant à son activité officielle à rehausser le prestige de la République et à réclamer le rétablissement de son droit, après s'être engagé toutefois à soumettre son critère à la décision d'élections sincères, convoquées quand l'Espagne aura recouvré pleinement ses libertés.

Pour arriver à cette libération, nous devons absolument repousser

tous les assauts du scepticisme et de la méfiance, et, pleins de foi en l'avenir, intensifier la lutte contre Franco et ses complices. Cette œuvre exige une plus grande harmonie dans l'émigration républicaine, une plus étroite cohésion entre les secteurs de l'opposition de l'intérieur, et l'établissement d'une chaîne solide de liaisons entre ces deux activités. Cette triple tâche, reconnue essentielle, sera menée sans relâche par le Gouvernement avec tous les moyens dont il dispose.

Nous avons la ferme résolution, à laquelle nous consacrerons beaucoup de notre temps et de notre énergie, de faire en sorte que s'effacent les divergences entre les différents groupes républicains de l'émigration qui aiment la liberté de l'homme et acceptent la démocratie comme système gouvernemental. Nous y travaillerons jusqu'à ce que tous soient unis dans un commun et ardent désir de sacrifice pour la patrie, base à édifier préalablement pour travailler ensuite à la réconciliation nationale autour de quelques grands principes acceptés par tous. Nous nous proposons également de faire, à l'intérieur de l'Espagne qui, par ses glorieuses manifestations de résistance civile a réaffirmé sa soif d'exister et dont l'héroïsme quotidien face à l'adversité suscite notre admiration, une intense propagande auprès du peuple et de l'armée, en les appelant tous sur le terrain de l'honneur au service de la patrie dont le gouvernement usurpateur a compromis l'indépendance en signant des accords à l'insu de la nation. Et nous ferons tout ce qu'il nous sera possible pour, en Espagne, chasser toute inquiétude relative à d'inexistants projets — qu'on nous prête — d'hégémonie ou de domination. Nous ferons tout ce qu'il nous sera possible pour que les Espagnols de l'intérieur et de l'extérieur unissent leurs efforts contre le tyran, dans une généreuse émulation exempte de suspicion, dans une loyale et franche camaraderie.

Franco inaugure sa nouvelle politique internationale, totalement opposée à la signification du régime qu'il dirige, non dans le but de défendre contre le communisme une démocratie et une liberté auxquelles il ne croit pas, mais pour se consolider au pouvoir devant la menace imminente de la banqueroute de l'Etat et devant le mécontentement croissant des masses espagnoles asservies. Cet ignoble propos, nous devons le souligner sans cesse, afin que ceux qui ne l'ont point encore décelé le perçoivent clairement. Nous admettons la nécessité de la participation de l'Espagne au plan de défense européenne, mais nous refusons qu'un acte de cette importance puisse être décidé sans l'assentiment préalable de l'opinion publique, représentée par un Parlement librement élu et par un Gouvernement légitime. Franco ne peut offrir ni l'un ni l'autre en garantie de ses promesses. Notre politique, à cet égard, doit toujours rester étroitement liée aux principes qui régissent la vie publique de l'Europe Occidentale, identiques à ceux contenus dans la Constitution de 1931, à l'esprit desquels nous demeurons attachés comme nous restons fidèles à leurs préceptes fondamentaux : organisation nationale, droits et devoirs, Cortès, etc. Nous croyons en la suprématie de l'homme, avec ses libertés et ses prérogatives, sur l'Etat. Nous n'approuverons jamais la doctrine de l'Etat-Dieu, qu'elle soit prônée par les tyrans de droite, du centre ou de gauche. Mais, de même que nous sommes opposés au totalitarisme fasciste et communiste, nous sommes adversaire du totalitarisme supercapitaliste qui lui aussi, asservit les peuples et spolie les êtres humains, bien qu'il se cache sous un masque libéral et démocratique. A cette attitude nous contraignent notre adhésion sans réserves à la Charte des Droits et Devoirs promulguée à San Francisco et notre attachement à la doctrine juridique qui donna naissance hier à la Société des Nations, aujourd'hui aux Nations Unies. A la défense de cette position idéologique, mais jamais pour venir en aide à deux impérialismes en lutte, nous consacrerons toute notre énergie, qui est grande, et toutes nos ressources, qui sont minimes. Nous établirons un amical contact avec ce vaste monde frère qui subit, aujourd'hui, dans la terreur, les coups que la convoitise des puissants porte à son intégrité morale qu'ils transpercent quelquefois, mais ne brisent jamais, ne fêlent même pas, et qui resurgira un jour glorieusement.

Nous ne croyons pas la guerre inévitable. Si l'on s'efforçait d'étouffer les mauvais instincts de domination de quelques Etats, tous les problèmes en cours pourraient être réglés dans la paix au moyen de l'arbitrage. Mais si, par manque d'amour et de compréhension, la guerre devait éclater tout de même, nous désirerions qu'elle ne fût point provoquée par les nations qui représentent le libéralisme et la démocratie. Et si celles-ci y étaient contraintes, nous aimerions qu'elles allassent au combat sous l'emblème de leurs idéaux et non pas de leurs appétits. Dans le premier cas, nous nous rendrions avec enthousiasme à leurs raisons, dans le second, nous nous éloignerions d'elles avec indignation. L'indication la plus précise à cet égard sera, pour nous, la conduite adoptée finalement vis-à-vis du gouvernement de Franco. Si, au mépris de la décence politique internationale, était réalisé le projet de faire figurer l'équipe phalangiste, qui a supprimé et vilipendé la démocratie et la liberté en Espagne, au nombre des forces qui défendent la liberté et la démocratie dans le reste du monde civilisé, nous-mêmes et tout ce que nous représentons nous écarterions radicalement de toute activité dans ce domaine. Car nous considérerions que la lutte n'a pas pour but la défense des principes énoncés pour emblèmes, mais ne vise une fois de plus qu'à la conquête de territoires ou de zones d'influence, au monopole mondial des matières premières, à l'absorption unilatérale des marchés, avec leur conséquence inévitable : la persistance de la servitude économique, politique et sociale des hommes et des pays, semence de nouvelles guerres dans un avenir peu éloigné.

L'immense crise de déséquilibre mental dont souffre le monde actuel, génératrice de paniques collectives et d'attitudes publiques semi-démotives, cause de tous côtés des ravages terrifiants. Le cruel problème espagnol qui, en dépit des efforts tendant à l'effacer de l'échiquier universel, pèse et continuera de peser sur lui comme une accusation perpétuelle, ne pouvait échapper à la contagion. Il n'y a pas échappé, en effet, nous ne pouvons ni ne voulons nier que la cause républicaine se soit trouvée affaiblie par la position internationale face à la question espagnole après la résolution de l'O.N.U. du 4 novembre 1950, et surtout depuis les conversations Sherman-Franco. Mais ces déplorables changements d'attitude, offerts en holocauste à une politique utilitaire profondément immorale, ne nous découragent pas. Le bien fondé de notre cause est toujours reconnu dans la partie essentielle — à laquelle on n'a point dérogé — des accords de San-Francisco du 19 juin 1945, de Potsdam du 2 août 1946, de l'O.N.U. du 12 décembre de la même année. La sentence internationale contre le régime franquiste est toujours en vigueur, et nous nous défendons d'accepter que cette condamnation infamante puisse jamais être amnistiée par l'O.N.U. sans que cette Organisation ait auparavant nié sa raison d'être et brûlé toutes les pages qu'elle a écrites dans sa recherche d'une humanité meilleure. Même si une pareille infortune, provoquée par la peur d'un fantôme, se produisait, notre position demeurerait inchangée. Sûrs qu'une justice immanente nous assiste, nous ne cesserons pas de réclamer que soit rendue internationalement au peuple espagnol la liberté dont il fut internationalement dépossédé. Nous frapperons à toutes les portes closes, nous clamerons à toutes les oreilles qui ne veulent pas entendre. C'est notre devoir et nous l'accomplirons toujours avec la même inflexible fermeté. Un jour, le monde retrouvera son équilibre et, ce jour-là, le douloureux calvaire de l'Espagne prendra fin.

Mais ce serait une grave erreur de attendre l'heure de la revendication, les bras croisés. Sans abandonner un instant l'action auprès des peuples et des gouvernements démocratiques, libéraux et socialistes, sans renoncer aux démarches auprès de l'O.N.U. pour obtenir que cette Organisation réaffirme son incompatibilité absolue avec le franquisme, le Gouvernement accordera une attention toute particulière à l'intérieur de l'Espagne. Il conseillera le renforcement et la coordination des organisations démocratiques, existantes en dépit de tout, et excitera le mécontentement des masses neutres à l'égard du régime de Franco, qui a ruiné la nation, diminué sa souveraineté et qui a été incapable de liquider